



Neuchâtel, le 27 novembre 2011

Votations cantonales et communales du 27 novembre 2011

Communiqué de Presse :

Un oui clair et ferme à un salaire minimum cantonal

Le Parti socialiste se réjouit du signal clair donné par la population neuchâteloise aujourd'hui pour l'instauration d'un salaire minimum cantonal. Une première après que le Jura l'ait introduit au moment de sa création et que plusieurs cantons, dont celui de Genève aujourd'hui, aient essuyé un refus.

Les neuchâteloises et neuchâtelois ont à nouveau fait figure de pionniers face à des thèmes sociaux en percevant l'importance de l'enjeu relatif à cette votation. Ils disent ainsi stop au dumping salarial qui plonge trop de ménages dans la précarité et qui corrompt l'économie.

La population neuchâteloise ne se sera pas laissée impressionner par la campagne mensongère menée par le patronat et la droite, et aura une fois de plus, avec lucidité, suivi le mot d'ordre du parti socialiste, de l'ensemble de la gauche et, bien sûr, des syndicats.

Il s'agit là aujourd'hui d'une première étape importante qui a été franchie, et qui donne une impulsion très positive pour le prochain pas qui est le combat qui s'annonce sur le plan fédéral pour l'instauration d'un salaire à 4'000 CHF minimum par mois.

Oui aux fusions !

Près de trois ans après l'entrée en fonction des communes fusionnées de La Tène et de Val-de-Travers, et quelques mois après l'échec de peu de la commune de Pontareuse, les vaudruziennes et vaudruziens ont signifié leur adhésion à la grande commune de Val-de-Ruz, tout comme les futurs habitants de Milvignes. Deux fusions soutenues par le parti socialiste, qui permettront à ces nouvelles communes d'occuper la place qui leur revient en tant qu'interlocuteur dans le cadre de la réforme de l'Etat. La commune de Val-de-Ruz occupera ainsi le troisième rang des communes neuchâteloises après les deux pôles que sont La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Les populations du Val-de-Ruz et des communes de Colombier, Auviernier et Bôle ont démontré que derrière une fusion se cache surtout une communauté de destin et une volonté de se développer ensemble. Nous souhaitons donc bon vent aux deux nouvelles venues des communes neuchâteloises et espérons qu'elles seront, comme leur prédécesseurs, des exemples pour les communes en attente de fusion.

Contacts :

Silvia Locatelli, Vice-Présidente du PSN 078 749 35 50

Baptiste Hurni, Président du PSN 079 785 88 82